Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20260423-26_28-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

Le vingt-trois avril deux mil vingt-six, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le quinze avril deux mil vingt-six et sous sa présidence.

Date convocation
15 avril 2026

Conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Procuration : 1

Votants : 15

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Présents

Jean-François BOHANNE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Céline MANDARD
Mickaël LORAND
Florence ROUVRAIS
Valérie BOISGERAULT
Gilbert COMMEUREUC
Candice BROWN
Olivier CESBRON
Mary DUPONT
Mickaël DELOURME
Aurélie BAUBRY-LOUVEL
Stéfan MAIDANATZ

Excusé(e)(s)
Christophe DUVAL donne procuration à Jean-François BOHANNE

Secrétaire séance

Roger SOURDAINE

THÈME : MARCHÉS PUBLICS N°26.28
Objet : Groupement de commande entretien voirie avec la CCSMM

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre du renouvellement des marchés de travaux d'entretien de voirie, la Communauté de Communes propose de faire ses vœux afin d'adhérer à un nouveau groupement de commandes pour le renouvellement des lots suivants

- LOT1 marché de petits travaux d'entretien
- LOT2 travaux de PATA (Point-À-Temps-Automatique)
- LOT3 travaux de curage
- LOT4-5-6 et 7 travaux de fauchage et de débroussaillage en fonction de la situation géographique des communes
  - LOT4 Landujan/Irodouër/La Chapelle-du-Lou-du-lac /Montauban
  - LOT5 Quédillac/ Médréac/ St Pern
  - LOT6 Le Crouais/ st Méen-le-Grand/ st Onen-la-Chapelle/ st Uniac/ st Maugan/ Bléruais/ Boisgervilly
  - LOT7 Gaël/ Muel /st Malon
- LOT8 Signalisation horizontale et verticale

Monsieur Le Maire propose de se positionner sur le LOT 6 et 8.

Après échanges, le Conseil Municipal décide de renouvellement le groupement de commande pour les lots suivants :

- LOT 6 et 8
- De charger Monsieur Le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,
Jean-François BOHANNE